



## Campus de Lille

Les étudiants de première année seront accueillis sur le campus de Lille le lundi 28 août 2017 à partir de 9h.

L'organisation de cette journée leur sera envoyée aux étudiants par courriel la semaine précédant la rentrée. Ces informations seront également disponibles à l'accueil du campus de Lille le jour de la rentrée via les panneaux d'affichage.

### Scolarité



#### **Accueil des élèves pour la rentrée 2017**

Accueil téléphonique à partir du lundi 21 août 2017, du lundi au vendredi de : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

#### **Contacts :**

Service Formation Initiale - Campus de Lille

Tél. : +33 3 20 62 15 64 / +33 3 20 62 39 01 / +33 3 20 62 15 68

#### **Procédures d'inscription pour les élèves ingénieurs**

L'inscription s'effectue en ligne.

L'adresse du site sera communiquée aux candidats par courriel dans le courant de l'été. L'inscription devra être validée au plus tard le jour de la rentrée (le lundi 28 août 2017).

#### **Consultez les documents**

Le règlement intérieur

La charte informatique

#### **Enseignement des langues sur le campus de Lille**

L'anglais, l'espagnol et l'allemand sont les seules langues étrangères enseignées sur le Campus de Lille.

Des tests dématérialisés en espagnol et en allemand seront envoyés aux étudiants par courriel la semaine précédant la rentrée. Le service formation initiale utilisera les adresses électroniques renseignées lors de l'inscription au concours.

Il est important que les étudiants réalisent ces évaluations sérieusement car elles ont pour objectif de constituer les groupes par niveau de langues.





## Résidence



Le service administratif de la résidence est ouvert au public jusqu'au vendredi 21 juillet 2017; il reprendra le jeudi 17 août à l'issue de la période de fermeture annuelle du Campus.

Les étudiant-e-s qui souhaitent bénéficier d'un hébergement pour l'année 2017-2018, et sauf conditions particulières évoquées plus bas, doivent enregistrer leur demande via le lien web suivant: <http://li-preinscription.lille.ensam.fr>

Après cette préinscription en ligne, vous recevrez un accusé de réception de votre demande. Votre pré-inscription sera traitée à partir de la réouverture du service mi-août.

- Accueil des étudiant-e-s de 1<sup>ère</sup> année:

Les candidat-e-s admis au concours 2017 et affecté-e-s à Lille bénéficient d'un accès prioritaire à la résidence.

A partir de la réouverture du service vous recevrez un mail d'accueil accompagné de pièces jointes à compléter et à remettre le jour de la rentrée. L'entrée en résidence se fera le **lundi 28 août 2017 à partir de 9H.**

- Accueil des étudiant-e-s de 2<sup>ème</sup> année:
- Celles et ceux qui étaient en résidence A&M Lille en 2016-2017 et qui sont candidat-e-s à un logement en 2017-2018 ne doivent plus passer par la pré-inscription. La liste de ces étudiant-e-s fournie sera désormais injectée dans la base par le service résidence.
- Les autres étudiants de 2<sup>ème</sup> année souhaitant bénéficier d'un hébergement pour l'année 2017-2018 doivent enregistrer leur demande via le lien de préinscription plus haut.

La rentrée en résidence des élèves de 2<sup>ème</sup> année se fera **à partir du vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017**

- Accueil des étudiant-e-s de 3<sup>e</sup> année et autres:
- Les étudiant-e-s qui souhaitent bénéficier d'un hébergement pour l'année 2017-2018 doivent enregistrer leur demande via le lien de préinscription plus haut.





Si entre temps vous trouvez un logement à l'extérieur, merci de nous prévenir à l'adresse [residence-lille@ensam.eu](mailto:residence-lille@ensam.eu) afin que nous puissions proposer le logement à un-e autre étudiant-e.

## FAQ problème d'inscription

Vous rencontrez des problèmes sur notre portail d'inscription ?

Merci d'étudier les possibilités suivantes :

- Les champs à renseigner sont invisibles ? Le portail d'inscription peut rencontrer des problèmes lorsque vous utilisez les navigateurs web Mozilla ou Google Chrome. Veillez à utiliser Internet Explorer pour compléter la procédure.  
Si vous utilisez déjà Internet Explorer, merci d'essayer de vous inscrire depuis un autre ordinateur.

- Vous n'avez pas reçu d'e-mail d'inscription ? Pour les 1<sup>ère</sup> année (1A), celui-ci n'est reçu que si vous avez confirmé votre choix d'école après le concours d'admission. Merci donc de vous connecter sur votre espace concours afin de confirmer votre choix par un « oui définitif ».

Pour les autres élèves (2A et 3A), l'e-mail de réinscription n'est envoyé qu'après validation de votre parcours par les services administratifs. En fonction de votre cursus, il est possible que certains de vos camarades reçoivent l'e-mail de réinscription avant vous. Toutefois, si vous n'avez pas reçu d'e-mail 48h ouvrables avant la rentrée officielle (rentrée 2A : 04/09/2017 et rentrée expertises 3A : 25/09/2017), merci de contacter la scolarité [scolarite.lille@ensam.eu](mailto:scolarite.lille@ensam.eu)

- Lien d'inscription perdu ou non reçu: merci de vous connecter à <https://lise.ensam.eu/faces/Login.xhtml> pour procéder à l'inscription.
- Vous êtes boursier mais n'avez pas reçu votre notification de bourse ? Merci de compléter votre dossier. Votre dossier sera finalisé à réception de celle-ci.
- Vous souhaitez recevoir un nouveau mot de passe. Vous recevez ce message d'erreur : « Votre mot de passe LDAP ne peut pas être envoyé, veuillez contacter votre service informatique pour l'obtenir ». Le mot de passe transmis à votre première connexion n'est valide que





pour un temps donné. Nous devons contacter le service informatique afin qu'il génère le renvoi d'un mot de passe.

- Vous souhaitez rajouter un document manquant à votre inscription : Vous avez reçu un e-mail vous réclamant des pièces nécessaires à votre inscription (type « attestation de responsabilité civile). Merci de noter que vous ne pourrez pas vous reconnecter à la plateforme lorsque votre dossier a été déclaré incomplet par le service scolarité. Il faudra nous envoyer les éléments nécessaires à [scolarite.lille@ensam.eu](mailto:scolarite.lille@ensam.eu)

- Vous ne parvenez plus à vous connecter sur LISE pour le paiement de vos frais d'inscription ? Votre identifiant change en cours de procédure.

Lors de votre première connexion, vous demandez à recevoir un mot de passe sur votre adresse personnelle (adresse donnée lors de votre inscription à votre concours).

Une fois le mot de passe reçu et le dossier complété, c'est votre adresse ENSAM qui servira à la connexion sur LISE en tant qu'identifiant (prenom.nom@ensam.eu). Les adresses ENSAM ne comportent aucun accent.

- Vous êtes né à l'étranger et vous rencontrez un problème pour renseigner votre ville et code postal de naissance ? Un champ spécifique est disponible pour renseigner le lieu de naissance et code postal des personnes nées à l'étranger, merci de vous y référer.
- Message d'erreur « 502 bad gateway » : le service rencontre certainement un problème ou saturation. Merci de vous reconnecter plus tard.
- Vous ne parvenez pas à payer et obtenez le message suivant sur la plateforme : « Votre choix de règlement a bien été enregistré. Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée ». Vous n'avez peut-être pas sélectionné l'icône Carte bancaire sur LISE afin de procéder au paiement. Une fois l'icône cochée, la plateforme vous renverra sur une page vous demandant de renseigner vos coordonnées de carte bancaire.
- Vous êtes en troisième année et n'avez toujours pas reçu d'e-mail de réinscription ? L'inscription des 3A est plus tardive que les première et deuxième années. Il est probable que vous ne soyez contacté que vers mi-septembre.





- 1A redoublants, 2A et 3A : la réinscription se fait directement via LISE. Un onglet est disponible pour la réinscription.
- Tout dossier peut être bloqué et peut empêcher le paiement en ligne si vous n'avez pas, a minima, renseigné une adresse permanente et une adresse e-mail. Ces données sont en effet nécessaires pour générer une adresse mail ENSAM.
- Vous n'avez pas de lien « payer ma scolarité » et observez une page blanche sur LISE lorsque vous accédez au paiement : un des champs nécessaires au calcul de vos frais n'a certainement pas été renseigné convenablement. Merci de vous rendre à la scolarité afin de régler le problème.

